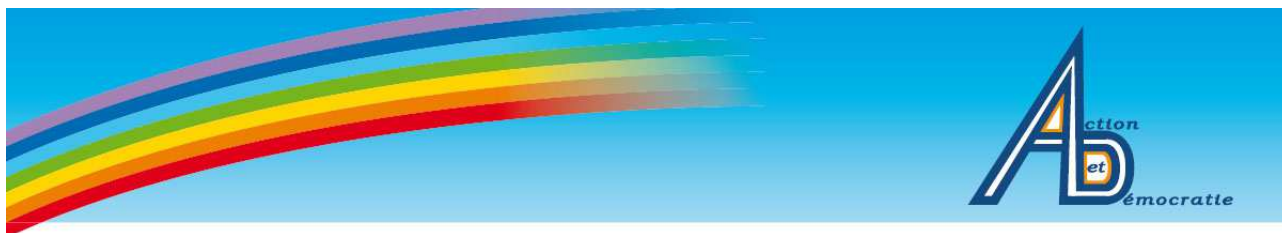


Le texte qui suit est une déclaration de nos camarades Action et Démocratie faite à l'occasion de la dernière tenue de la CAPA PLP de l'Académie de LILLE.

Lors des dernières élections professionnelles, le SNCA e.i.L. Convergence s'est constitué en Pôle de Rassemblement Syndical pour permettre à certains de ces camarades de présenter des listes ou d'obtenir, une fois actés les résultats, des heures de décharge pour mieux accomplir leurs tâches de militants et de commissaires paritaires.

En conséquence, le SNCA e.i.L. Convergence adhère à l'ensemble de cette déclaration.



Académie de LILLE

Déclaration à la CAPA Mutation Intra académique du 12 Juin 2013

Monsieur le Recteur, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs

« Face au chômage la solution de la sagesse, c'est que les travailleurs travaillent moins. » nous disait le 1^{er} Ministre à Cambrai le 11 juin 1981. Ce 1^{er} Ministre de l'époque fut aussi en son temps professeur de Lycée Professionnel ou plutôt de CET. **Pierre Mauroy** à qui le Nord rend hommage était monté dans l'ascenseur social. Mais jusqu'à ces derniers temps il continuait d'en dénoncer les rouages qui sont désormais grippés. En tant que sénateur le 7 décembre 2010, il fut l'un des membres éminent demandant que soit créée une commission d'enquête sur les conséquences néfastes de la RGPP. Cette RGPP qui a entraîné une profonde remise en cause des services publics dont l'Education Nationale. L'Ecole en cette période de grave crise économique et sociale devait être préservée afin de permettre à tous un accès au plus haut niveau de qualification. Mais à force d'avoir prôné le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants en retraite ce sont des étages complets de la formation professionnelle qui sont passés à l'échafaud.

Le changement annoncé n'est guère plus optimiste, il suffit de lire le rapport de la cour des comptes du 22 mai 2013.

L'un des points abordés « **juge que les enseignants sont nombreux et critique la création de 60000 postes dans l'éducation sur cinq ans** ».

Action et Démocratie conseille aux sages de visiter nos établissements ; de nombreux élèves en difficulté, en grande difficulté même, voire des décrocheurs passifs. Pour leur donner une chance de s'en sortir, il faut individualiser l'aide, et ce n'est guère possible quand un enseignant doit gérer 30 à 36 élèves par classe.

Nous assistons à une dégradation des conditions de travail accentuée par la mise en place du bac pro 3 ans, une augmentation des heures supplémentaires, l'absence de dédoublement dans certaines disciplines, voire même de regroupement de sections et de publics différents (mixités des parcours et de publics). Nous ne pouvons ignorer le stress des personnels, les risques psychosociaux qu'ils encourent, accentués par la violence scolaire qui s'installe de plus en plus dans les établissements, faute de personnels d'encadrements en nombre suffisant, voire du « redéploiement des postes de CPE » et du licenciement des AVS. Ceci explique bien évidemment l'augmentation de demandes au titre des bonifications médicales ou de l'explosion du nombre de mutations dans certains établissements.

Autre point, le rapport propose de revoir les règles d'affectation et de mutation des professeurs.

Le système de mutation actuel est basé sur le barème et donc sur des règles applicables à tous selon des principes auxquels nous sommes- pour notre part- profondément attachés, de transparence , d'égalité et d'équité de traitement .

Autre rapport celui de l'INSEE du 6 juin qui note que la retraite à 60 ans est bien moins fréquente en 2012 qu'en 2006 : « la part de retraités chez les personnes de 60 ans sorties du marché du travail après 50 ans » n'est plus que de 39 % en 2012 quand elle en représentait les deux tiers en 2006.

Et le dernier en date, le rapport de Yannick Moreau qui proposerait de modifier le mode de calcul de la retraite des fonctionnaires avec pour base les dix meilleures années, et qui va de fait reculer l'âge de départ en retraite.

Où en est la grande réforme sociale de **Pierre Mauroy** qui avait instauré la retraite à 60 ans ? Serait-ce donc cela le véritable retour vers le futur ?

« L'apprentissage sera au cœur de la loi relative à la formation professionnelle. » Et nouveau service public d'orientation qui sera sous la responsabilité des régions d'après Michel Sapin.

A ce rythme effréné du développement de l'apprentissage (500000 apprentis d'ici 2017) Il n'y aura plus de mouvement de PLP puisqu'on tente d'imposer de plus en plus aux personnels la mixité des publics et les stages par quinzaine comme dernièrement au LPO Jesse de Forest d'Avesnes sur Helpe alors que les enseignants ne sont pas volontaires pour devenir maître d'apprentissage et abandonner leur statut de professeur.

Tout cela ne présage rien de bon et ne rendra pas plus de fluidité au mouvement qui est conditionné par le nombre de postes offerts permettant la mobilité choisie des personnels.

Au 1^{er} étage des revendications **d'Action et Démocratie** ; l'arrêt des suppressions de postes de plus qui pour certaines deviennent maintenant dérogatoires (qui sera le prochain sur la liste ?) y compris pour les collègues relevant de la MDPH ce qui en complète contradiction avec la lettre de la DGRH du 9 février 2010.

Au 2nd, la suppression des 95 berceaux d'accueils stagiaires ainsi que les 50 mini berceaux pour les stagiaires en M2. Les stagiaires doivent tous pouvoir bénéficier d'une réelle formation et ne pas assurer plus de 6h devant les élèves. L'implantation des berceaux sur des postes neutralisés continue de bloquer le mouvement.

Au 3^{ème}, nous déplorons le blocage de postes dans les établissements labellisés ECLAIR. La très grande majorité des collègues étant non volontaires pour y être affectés comme ils l'ont coché dans leurs vœux.

Au 4^{ème}, nous réaffirmons notre désaccord avec les phases 4 ; nous rappelons que l'algorithme informatique doit être au service des collègues et non le contraire. La technique doit servir et non asservir l'homme.

Au 5^{ème}, nous demandons le rétablissement d'un groupe de travail sur l'affectation des TZR début juillet ainsi que la mise en place d'un groupe de travail fin août.

Au 6^{ème}, nous sollicitons la mise en place un groupe de travail d'affectation des stagiaires.

Au 7^{ème}, nous insistons sur le fait que le mouvement national et le calibrage des postes laissent une fois de plus l'académie de Lille déficitaire dans de nombreuses disciplines comme en biotechnologie et vente, puisque de nombreux contractuels lauréats de concours se voient nommés dans d'autres académies alors même que des postes restent vacants dans leur discipline.

Au 8^{ème}, nous réclamons le réemploi et la titularisation de tous les personnels contractuels dont nombre d'entre eux ont subi la cacophonie ambiante lors de la mise en place de l'examen professionnel.

Au 9^{ème}, nous souhaitons que la validation des stagiaires puisse avoir lieu beaucoup plus tôt et que ceux qui ne seraient pas validés obtiennent tous le redoublement.

Notons enfin un peu de changement afin de dégripper quelques peu les rouages : ne pas communiquer les projets de mouvement avant la tenue de la CAPA. Nous ne pouvons qu'être satisfaits puisque cette information préalable était source d'inquiétude, de stress et d'incompréhension de la part des personnels. Nous étions fortement opposés à cette mesure. Nous considérons que cette décision est un signe d'ouverture et d'apaisement du dialogue social.

Les commissaires paritaires sont porteurs de l'intérêt des personnels et garants du bon fonctionnement du service public. Ils ne sont pas de simples « agents d'enregistrement ».

Action et Démocratie demande donc que cette CAPA ne serve pas uniquement à entériner les résultats informatiques. Nous demandons que cette CAPA puisse revenir sur les cas les plus douloureux sans attendre que le groupe de travail du 19 juin afin que les collègues soient affectés définitivement au mieux de leur demande et dans l'intérêt du service.

Lors de cette CAPA, les commissaires paritaires vont étudier les affectations de 500 collègues dont 64 MCS, 64 entrants, et 29 participations obligatoires pour d'autres critères. Il reste 349 participants volontaires dont 179 TZR comptant 118 PLP ex mesure de carte scolaire.

Certains collègues en MCS ont été contactés par les services pour être placés sur le vœu ZR plutôt que le vœu académique, quel était le barème kilométrique retenu ?

Parmi les 64 collègues victimes de MCS ; 8 d'entre eux seront affectés en ZR.

Pour les 179 collègues TZR ; 49 obtiennent enfin un poste fixe soit 27.37% (*moins d'une chance sur 3*).

Action et Démocratie demande la mise en place d'un barème de mesure de carte scolaire reconductible jusqu'à obtention d'un poste fixe sur le groupement de commune de la mesure de carte scolaire considérée.

Parmi les 557 postes vacants ZR comprise avant mouvement 220 ont été affectés pour 500 participations soit un taux de couverture de 44%.

Le nombre de postes vacants à l'issue du mouvement est de 337 avec des répartitions inégales puisque qu'il n'en reste aucun en lettres histoire (alors que 12 berceaux sont bloqués) et 26 en lettres espagnol, 1 seul en Maths sciences en poste spécifique à Quievrechain pour 7 berceaux, aucun poste en génie textile et cuir, en génie plasturgie et génie chimique, aucun en MSMA, en génie électrique, en communication bureautique ainsi qu'en comptabilité, par contre il en reste 51 en biotechnologie et 35 en STMS alors que de nombreux collègues stagiaires sont hors les murs.

Il reste bien entendu évident que ces chiffres sont donnés pour l'instant au conditionnel puisque la CAPA n'a pas encore statué...

Nous tenons à remercier les personnels de la DPE qui ont en charge le service des affectations pour la le travail préparatoire accompli et pour la qualité des échanges.

François Pawlaczyk, Sylvie Vinsard et Farid Yahiaoui

Commissaires paritaires académiques **Action et Démocratie**